



n° 170 - avril 2013

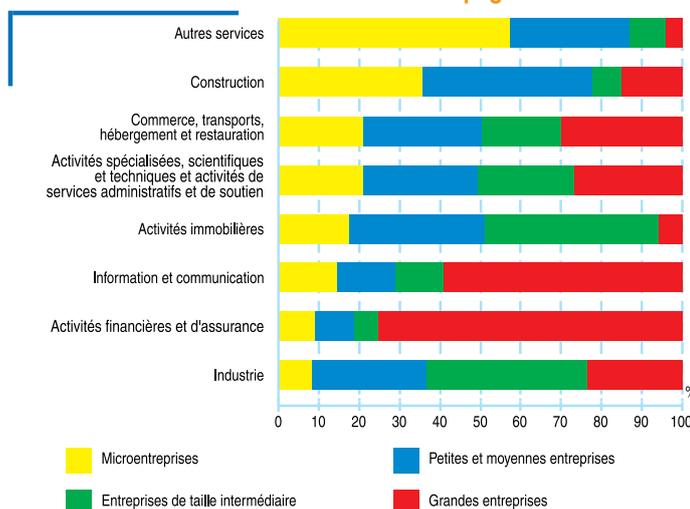
Les entreprises en Champagne-Ardenne

Les entreprises de taille intermédiaire prépondérantes dans l'industrie

En 2010, le nombre d'entreprises du secteur marchand non agricole s'élève à 51 400 en Champagne-Ardenne. Au travers de leurs établissements implantés dans la région, elles emploient 242 500 salariés, soit 5 % de l'emploi salarié au niveau national. Avec 33 % des salariés employés dans l'industrie, la région Champagne-Ardenne est la deuxième région industrielle de France métropolitaine. Plus présentes dans ce secteur, les entreprises de taille intermédiaire (ETI) pèsent davantage dans le tissu productif champardennais, avec 25 % des salariés régionaux contre 22 % en France. Plus de la moitié des salariés des ETI travaillent ainsi dans l'industrie manufacturière en Champagne-Ardenne. Les petites et moyennes entreprises (PME) représentent 30 % des salariés de la région et œuvrent principalement dans l'industrie, le commerce et la construction. Davantage présentes dans le département des Ardennes, les microentreprises emploient 19 % des salariés régionaux, proportion équivalente à celle de la France. Si les grandes entreprises sont implantées dans toutes les régions, elles sont sous représentées en Champagne-Ardenne avec 27 % des salariés contre 31 % au niveau national. La moitié des salariés des grandes entreprises implantées dans la région est localisée dans le département de la Marne.

En 2010, 51 400 des 3,1 millions d'entreprises du secteur marchand non agricole sont implantées en Champagne-Ardenne : 242 500 de leurs 4,7 millions de salariés travaillent dans des établissements localisés dans la région. Selon des critères économiques officiels, les entreprises sont réparties en quatre nouvelles catégories dépendant de leur taille. Dans la région, 30 % des salariés exercent leur activité dans les petites et moyennes entreprises (PME) et 25 % dans les entreprises de taille intermédiaire (ETI). Ces deux catégories d'entreprise sont plus représentées en Champagne-Ardenne qu'en France (27 % pour les PME et 22 % pour les ETI). En revanche, les grandes entreprises sont moins présentes dans la région avec 27 % des salariés contre 31 % au niveau national. Les microentre-

Effectif salarié par catégorie d'entreprise et activité de l'établissement en Champagne-Ardenne



Champ : entreprises marchandes hors agriculture et hors intérim
Sources : Insee, Esane, Lifi et Clap 2010

prises emploient 19 % des salariés régionaux, proportion équivalente à celle de la France.

Les ETI et les PME sont surreprésentées en Champagne-Ardenne en raison d'une activité industrielle beaucoup plus marquée : 33 % des salariés régionaux travaillent dans des entreprises industrielles contre seulement 23 % au niveau national. Dans ce secteur, 40 % des salariés champardennais travaillent dans des ETI alors qu'ils ne sont que 32 % en France. Les PME emploient 29 % des salariés de l'industrie régionale contre 27 % au niveau national.



La moitié des salariés des ETI dans l'industrie manufacturière

En 2010, les 800 entreprises de taille intermédiaire (ETI) implantées en Champagne-Ardenne emploient 61 100 salariés marchands non agricoles, soit 25 % des effectifs salariés de la région. Elles sont davantage implantées dans la région qu'au niveau national (22 %), comme dans les régions des Pays de la Loire, d'Alsace et de Picardie où l'industrie occupe une place prépondérante.

En Champagne-Ardenne, plus de la moitié des salariés des ETI travaillent dans l'industrie manufacturière contre à peine un tiers des salariés en France. Dans ce secteur, le poids des ETI est plus important dans la région qu'au niveau national : 43 % des salariés contre 35 %. Parmi les 25 plus grandes ETI champardennaises, trois quarts appartiennent à l'industrie manufacturière. La métallurgie, la fabrication de produits métalliques, la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, et les industries alimentaires emploient 24 % des salariés des ETI.

En raison de l'importance de l'industrie dans la région, les ETI sous le contrôle d'un groupe étranger représentent 31 % des ETI Champardennaises et emploient 35 % des salariés de cette catégorie d'entreprise, soit 4 points de plus qu'au niveau national.

Les ETI sont davantage implantées dans la Marne que dans la

région (27 % des entreprises du département contre 25 % des entreprises régionales). Dans ce département, moins présents dans l'industrie manufacturière qu'au niveau régional, les salariés des ETI exercent plus souvent dans le commerce, la réparation d'automobiles et de motocycles, les activités spécialisées, scientifiques et techniques, la santé humaine et l'action sociale.

En revanche, en Haute-Marne et dans les Ardennes, les salariés des ETI travaillent plus fréquemment dans l'industrie manufacturière : respectivement 68 % et 63 %. Ces deux départements sont traditionnellement tournés vers ce secteur d'activité. En Haute-Marne, plus de la moitié des salariés des ETI sont employés dans la métallurgie (23 %) dans la fabrication de produits métalliques (18 %) et dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (12 %). Le plus souvent, les salariés ardennais des ETI exercent leur activité non seulement dans la métallurgie et dans la fabrication de produits métalliques mais aussi dans l'industrie automobile.

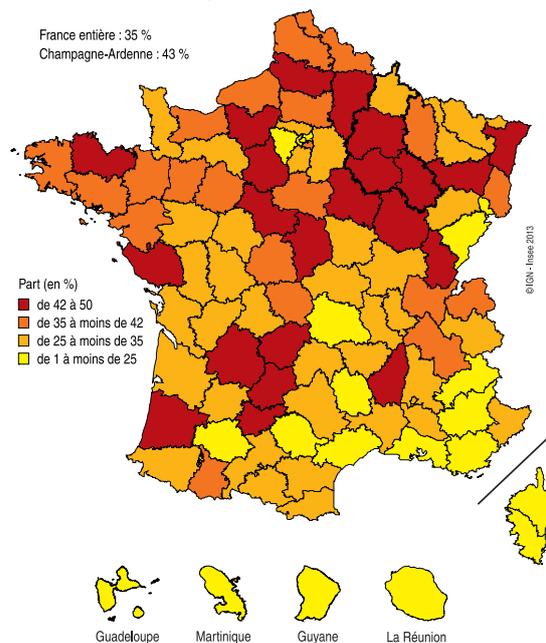


Les PME notamment dans l'industrie, le commerce et la construction

Les 3 400 petites et moyennes entreprises (PME) de Champagne-Ardenne emploient 72 000 salariés marchands non agricoles en 2010, soit 30 % des effectifs salariés de la région contre 27 % au niveau national.

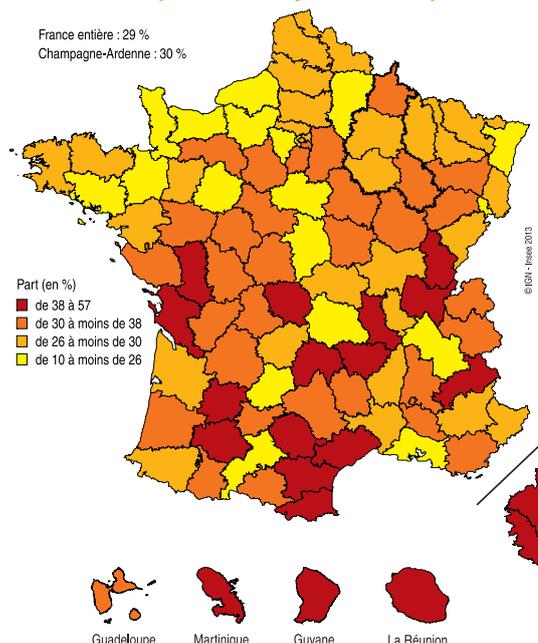
Les salariés champardennais des PME travaillent plus fréquemment dans l'industrie manufacturière qu'en France ; 30 % contre 22 %, notamment dans la fabrication de produits métalliques, l'industrie alimentaire et la fabrication de machines et équipements. Ils sont également présents dans le commerce, réparation d'automobiles et de motocycles et dans la construction, plus spécifiquement dans les travaux de la construction spécialisée. Le commerce et la construction regroupent respectivement 21 % et 15 % des salariés des PME, proportions équivalentes à celles de la France. En Cham-

Proportion d'effectifs salariés de l'industrie manufacturière dans les entreprises de taille intermédiaire



Sources : Insee, Esane, Lifi et Clap 2010

Proportion d'effectifs salariés de l'industrie manufacturière dans les petites et moyennes entreprises



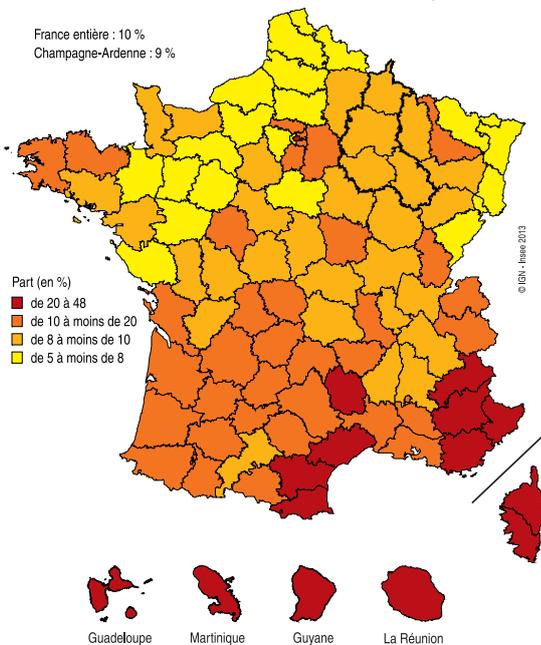
Sources : Insee, Esane, Lifi et Clap 2010

pagne-Ardenne, les PME sont sous représentées uniquement dans la Marne (27 % des entreprises du département) en raison d'un tissu productif davantage orienté vers les entreprises de plus grande taille (ETI ou grandes entreprises). Dans ce département, les activités des PME sont plus diversifiées : leurs salariés exercent moins souvent dans l'industrie manufacturière qu'au niveau régional et davantage dans les activités de service.

Les microentreprises davantage implantées dans les Ardennes

Les 47 000 microentreprises de Champagne-Ardenne emploient 45 100 salariés du secteur marchand non agricole en 2010, soit 19 % des effectifs salariés de la région. Cette proportion est proche de celle du niveau national. Elles sont davantage présentes dans le sud-est de la France et dans l'ensemble des départements d'Outre-mer (DOM), avec 41 % des salariés pour la Corse, 31 % pour les DOM, 29 % pour le Languedoc-Roussillon et 26 % pour la Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Proportion d'effectifs salariés de l'industrie manufacturière dans les microentreprises



Sources : Insee, Esane, Lifi et Clap 2010

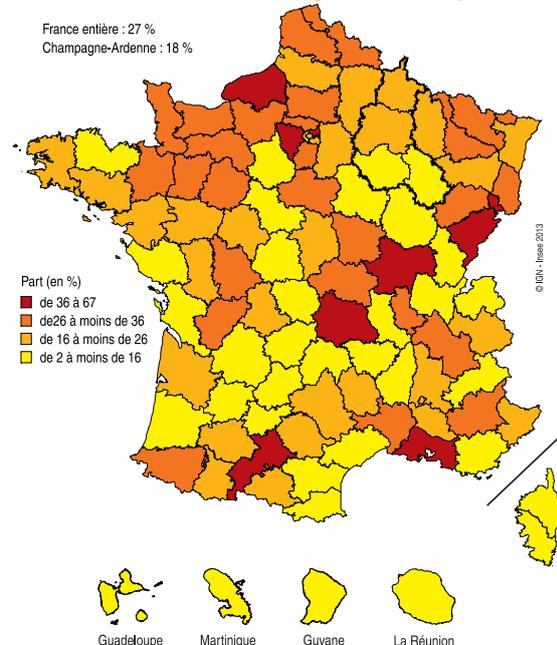
Les salariés des microentreprises champardennaises sont surtout présents dans le commerce, réparation d'automobiles et motocycles (25 %), la construction (21 %), mais également dans l'industrie manufacturière (14 %), et l'hébergement et la restauration (10 %). En France, les microentreprises sont moins présentes dans l'industrie manufacturière que dans la région. En revanche, elles œuvrent davantage dans l'hébergement et la restauration. Ces petites structures sont davantage présentes dans les Ardennes qu'au niveau régional, en raison notamment d'une présence plus importante de salariés travaillant dans les activités relatives aux travaux de construction spécialisés. Quel que soit le département, la proportion des salariés des microentreprises dans l'industrie manufacturière est relativement homogène. Elle s'échelonne de 8 % en Haute-Marne à 9 % dans l'Aube.

Les grandes entreprises moins présentes qu'au niveau national

Parmi les 229 grandes entreprises françaises, 171 d'entre elles ont au moins un établissement localisé en Champagne-Ardenne. Elles emploient 64 400 salariés du secteur marchand non agricole en 2010, soit 27 % des salariés de la région contre 31 % au niveau national. La plupart de ces grandes entreprises sont présentes dans toutes les régions de France, en raison notamment de l'ancrage d'anciens monopoles publics et de grands groupes.

Comme au niveau national, les grandes entreprises champardennaises œuvrent principalement dans les activités de l'industrie manufacturière, du commerce, réparation d'automobiles et de motocycles, des transports et entreposage, et des activités financières et d'assurance. Dans la région, plus des deux tiers des salariés des grandes entreprises exercent leur activité dans l'un de ces quatre secteurs d'activité. Néanmoins, dans l'industrie manufacturière et les transports et entreposage, les grandes entreprises sont moins représentées

Proportion d'effectifs salariés de l'industrie manufacturière dans les grandes entreprises



Sources : Insee, Esane, Lifi et Clap 2010

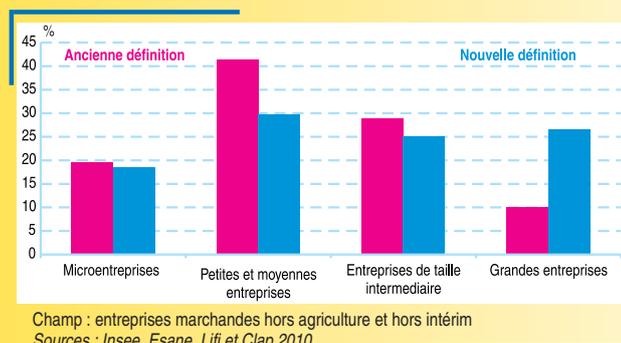
dans la région qu'au niveau national. Les grandes entreprises de l'industrie manufacturière ont un poids important dans les départements où sont localisés de grands pôles industriels comme par exemple le Puy-de-Dôme avec le secteur des pneumatiques, le Doubs, la Seine-Maritime mais également les Yvelines avec les usines automobiles, ou la Haute-Garonne avec l'activité aéronautique. La plupart des établissements des grandes entreprises champardennaises est implanté minoritairement dans la région. Toutefois, parmi les principales grandes entreprises de la région, deux d'entre elles ont leur siège social en Champagne-Ardenne. Les grandes entreprises sont plus présentes dans la Marne. Elles y regroupent 29 % des emplois contre seulement 21 % en Haute-Marne. Ainsi, la moitié des effectifs des grandes entreprises de la région est localisée dans la Marne. ■

Cyril Pluym

>> Nouvelle définition et nouvelles catégories d'entreprise

Le changement de la définition de l'entreprise induit une concentration accrue du tissu productif par rapport à l'ancienne approche, où la taille des unités était définie par le nombre de salariés des unités légales prises individuellement. Avec l'ancienne définition, la part des salariés s'échelonnait de 10 % pour les grandes entreprises à 41 % pour celle des PME. Désormais, elle est comprise entre 19 % pour les microentreprises et 30 % pour les PME. L'impact de ce changement est infime pour les microentreprises puisque la quasi-totalité des unités légales de cette catégorie d'entreprise est indépendante et se confond avec la nouvelle définition de l'entreprise. La proportion des effectifs des PME s'est considérablement réduite en Champagne-Ardenne (-12 points). Beaucoup de PME appartiennent à des groupes, de taille plus ou moins importante, et ont donc basculé soit dans les ETI, soit dans les grandes entreprises. La proportion des ETI a également diminué, mais dans une moindre mesure en Champagne-Ardenne qu'au niveau national, en raison d'une présence industrielle plus marquée. De plus, la nouvelle définition a eu pour conséquence de réaffecter aux entreprises industrielles leurs filiales tertiaires. Enfin, la hausse de la proportion de salariés la plus importante est dans la catégorie des grandes entreprises : passage de 10 % dans l'ancienne définition à 27 % dans la nouvelle définition.

Proportion de salariés selon l'ancienne et la nouvelle définition de l'entreprise



Sources

Les résultats sont issus de trois sources :

- le dispositif d'**Elaboration des statistiques annuelles d'entreprises** (Esane), qui produit des statistiques structurelles sur les entreprises marchandes, à l'exception du secteur agricole, à partir de données administratives et d'enquêtes auprès d'un échantillon d'entreprises ;
- le système d'information **Connaissance locale de l'appareil productif** (Clap), qui localise les effectifs salariés ;
- le système d'information **Liaisons financières** (Lifi), qui identifie les groupes de sociétés opérant en France et détermine leur contour.



Définitions

La nouvelle définition de l'entreprise issue du décret n°2008-1354, pris en application de la loi de modernisation de l'économie, dépasse l'approche juridique de l'entreprise au profit d'une approche économique. Désormais l'entreprise cesse d'être assimilée à l'unité légale. Elle est définie comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ». Ainsi, on peut avoir une filiale dédiée à la fabrication de biens et une autre dédiée à leur commercialisation ; ces deux unités légales, filiales d'un même groupe, doivent être réunies (combinées) pour constituer une entreprise au sens économique du terme. Dans cette étude, un groupe de sociétés est systématiquement considéré comme une entreprise. Ceci constitue une approximation en particulier pour les plus grands groupes. Des travaux de profilage sont en cours pour mieux identifier les entreprises des groupes.

De plus, le décret définit quatre catégories de taille d'entreprise :

- les **microentreprises** occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;
- les **petites et moyennes entreprises** (PME) occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Dans l'étude, on entend par PME les PME hors microentreprises, même si ces dernières sont, par définition, des PME ;
- les **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) n'appartiennent pas à la catégorie des PME, occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros ;
- les **grandes entreprises** sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Une entreprise est affectée à une catégorie selon son activité sur le territoire français, y compris pour les groupes internationaux.

L'**effectif des entreprises** est l'effectif salarié en équivalent temps plein, c'est-à-dire en prenant en compte le temps de travail de chaque salarié au cours de l'année 2010. Il est précisément localisé dans chaque établissement des entreprises, ce qui permet une analyse géographique du tissu productif. L'activité principale est également celle de l'établissement.

Bibliographie

[Décret n°2008-1354 du 18 décembre 2008](#) relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique, Journal officiel, 20 décembre 2008.

« [Un tissu productif plus concentré qu'il ne semblait](#) », Beguin JM, Hecquet V, Lemasson J., Insee Première, n°1399, mars 2012

« [Quatre nouvelles catégories d'entreprise - Une meilleure vision du tissu productif](#) », Hecquet V., Insee Première, n°1321, novembre 2010

« [Les grandes entreprises pèsent plus dans le Nord et les petites dans le Sud](#) », Hecquet V., Rau F., Insee Première, n°1440, avril 2013